



communiqué

Date **Le 1^{er} mars 1994**

N° 33

Pour publication

M. OUELLET ANNONCE
LES RÉSULTATS POSITIFS DE LA RÉUNION DU COMITÉ
MINISTÉRIEL MIXTE CANADA-MEXIQUE

À la clôture de la réunion annuelle du Comité ministériel mixte Canada-Mexique, le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a déclaré aujourd'hui que la réunion avait permis de réaffirmer la vigueur nouvelle des relations que le Canada entretient avec le Mexique. De plus, cette réunion a servi à la délégation canadienne de tribune de consultations sur un certain nombre de questions clés intéressant les deux pays.

Le secrétaire aux Affaires étrangères du Mexique, M. Manuel Tello et le ministre Ouellet ont passé en revue des dossiers de politique étrangère, dont le renforcement de la démocratie et la protection des droits de la personne en Amérique latine, et se sont penchés en particulier sur la situation en Haïti et à Cuba. Les deux ministres sont convenus d'accroître la coopération entre les deux pays tant au sein des Nations Unies (ONU) que de l'Organisation des États américains (OEA) et d'appuyer la candidature du président colombien Cesar Gavéria au poste de Secrétaire général de cette dernière organisation. Les ministres se sont enfin mis d'accord pour coopérer étroitement à propos des questions de désarmement, y compris la cessation de tous les essais nucléaires et la prorogation indéfinie du Traité de non-prolifération (TNP).

Au cours de la réunion, la vice-première ministre et ministre de l'Environnement, M^{me} Sheila Copps, a encouragé les consultations et la coopération entre le Canada et le Mexique dans certains domaines environnementaux prioritaires, notamment la réduction de la pollution atmosphérique et des déchets toxiques et la protection des forêts, de l'eau, de la faune et des espèces en voie de disparition. Le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, s'est penché sur les progrès accomplis quant à la mise en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Il a par ailleurs profité de sa visite pour appuyer certaines occasions d'affaires en cours au Mexique au profit de sociétés canadiennes. Quant au ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, M. Ralph Goodale, il a examiné les initiatives visant à renforcer la coopération agricole et à augmenter les exportations canadiennes dans ce domaine vers le

Mexique. Enfin, le ministre des Transports, M. Douglas Young, a signé trois importants protocoles d'entente sur les transports concernant respectivement l'accès des camions-tracteurs et des semi-remorques à leurs territoires, la reconnaissance et la validité des «Licencias Federal de Conductor» et les permis de conduire commerciaux et la coopération technique dans le domaine des transports.

Le secrétaire Tello et le ministre Ouellet ont tenu d'importantes discussions sur la situation au Chiapas. En outre, M. Ouellet s'est entretenu séparément avec le président de la Commission nationale mexicaine des droits de la personne, M. Jorge Madrazo. Ce dernier a été invité à se rendre au Canada. De son côté, M. Tello a fait état des mesures prises jusqu'ici par le gouvernement mexicain et M. Ouellet a exprimé le souhait des Canadiens et des Canadiennes de voir le conflit aboutir à une solution pacifique qui tienne compte de ses causes profondes. Le secrétaire Tello a confirmé la détermination des autorités mexicaines de parvenir à un règlement négocié avec les populations autochtones du Chiapas et de mener une enquête approfondie sur toutes les allégations de violation des droits de la personne.

À l'issue de la réunion, les ministres ont tiré les conclusions suivantes :

- des efforts énergiques et concertés sont actuellement déployés en vue d'accroître les exportations canadiennes au Mexique; et
- une haute priorité devrait être accordée aux activités et aux échanges culturels et scolaires entre les deux pays.

M. Ouellet a annoncé en terminant que la prochaine réunion du Comité ministériel mixte Canada-Mexique se tiendra au Canada, en 1995.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874